Observatoire des marchés publics romands



Ce rapport ponctue la troisième année de fonctionnement de l'Observatoire des marchés publics romands (OMPr). Durant cette période, l'association a connu des changements importants au niveau de son comité, ce qui a nécessité une période d'adaptation. Par ailleurs, la mise en place de la plateforme numérique a conduit à plusieurs ajustements afin de la rendre pleinement opérationnelle. Enfin, cette année de pandémie a également apporté son lot d'aléas.

Malgré ces difficultés, l'OMPr a diffusé 78 fiches techniques (+14 par rapport à l'année précédente), dont 45 sur le Canton de Vaud. Si globalement, le nombre de procédure est en hausse, les analystes constatent que la proportion des appels d'offres augmente par rapport aux autres formes de mise en concurrence. De manière générale, la majorité des procédures analysées est bonne (58%). Toutefois, l'OMPr poursuit le dialogue avec les organisateurs et les maîtres d'ouvrage. En effet, l'association est intervenue à une vingtaine de reprises auprès de ces derniers en 2020.



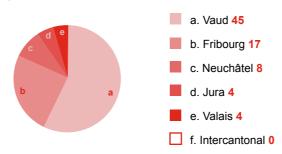
Formation marchés publics En partenariat avec l'UPIAV, afin de développer sa mission de formation, l'OMPr a co-organisé avec la SIA Vaud quatre modules de cours sur le thème des marchés publics de services dans le domaine de la construction. Ces cours ont rencontré un grand succès pour les éditions de mars et d'octobre 2020. D'autres dates sont d'ores et déjà agendées pour 2021.

Certification OMPr Afin de développer sa mission de conseil, l'OMPr va promouvoir son certificat pour des procédures saines et loyales. Ce service offre aux maîtres d'ouvrage la possibilité d'analyser les marchés avant leur publication sur SIMAP. Deux procédures ont été certifiées en 2020!

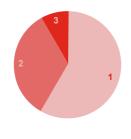
Adaptation du nouveau cadre réglementaire et légal L'harmonisation LMP / AIMP va introduire de nouveaux paradigmes dans le cadre des marchés publics. En parallèle, la SIA révise son règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture SIA 144. L'OMPr observe ces changements et apporte son expertise auprès des associations professionnelles afin de défendre les bonnes pratiques en matière de marchés publics.

Sacha Karati Architecte EPFL SIA FSU, Membre du comité SIA Vaud, président OMPr

Répartition des analyses par canton



Qualité des procédures : smileys 2020

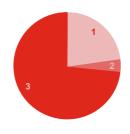


1. Smiley bon 58%

2. Smiley moyen 33%

3. Smiley mauvais 9%

Formes de mise en concurrence

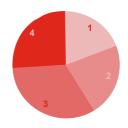


1. Concours 22%

2. MEP 4%

3. Appels d'offres 74%

Adjudicateurs



1. Fédéral 20%

2. Cantonal 21%

3. Communal **33**%

4. Autres 26%